# GAMBERGES

**“Gamberges” : pour chatouiller les méninges et se raccrocher à des branches solides**

Soigner, prévenir, conseiller, c’est intégrer en permanence les incertitudes et les probabilités, les possibilités et les impossibilités.
C’est un art difficile. Il s’agit d’avoir en permanence un pied sur la petite pointe émergée de l’iceberg des connaissances solides, plongé dans un océan d’approximations, d’hypothèses, de rumeurs. Et se débrouiller au mieux, avec l’autre pied, les deux mains et le sourire, pour répondre aux demandes. Encore faut-il garder l’esprit agile, ouvert aux remises en cause, et prompt à la réflexion.

**Menu gourmand.** Depuis 2008, chaque mois, Prescrire met à disposition de ses abonnés dans la rubrique “Gamberges”, des “Remue-méninges” et des “Grains de sel”, pour stimuler la réflexion et inciter à revoir, de manière ludique, quelques concepts utiles aux décisions, ou plus simplement donner l’occasion à l’esprit de s’évader de la routine. Depuis le mois d’avril 2011, quelques “Balises” sont ajoutées au menu de “Gamberges”.

**“Remue-méninges” : une petite histoire et une question.** Chaque “remue-méninges” est un exercice fondé sur une petite histoire imaginée par la Rédaction, proche d’une situation de soin courante, ou totalement loufoque. Mais toujours accompagnée d’une question qui dépasse l’anecdote, pour remuer les méninges.

**“Grains de sel”.** Les “grains de sel” sont des jeux d’esprit fondés sur la lecture de petits textes hétéroclites, sans exercice à la clé, et sans autre prétention que de chatouiller autrement les méninges.

**“Balises” : pour se raccrocher à des branches solides.** Les “balises” sont des textes qui rappellent des fondamentaux de Prescrire. Ces textes mettent en valeur quelques principes pour bâtir les décisions de soins sur des fondations solides. Des points de repères utiles pour faire face aux incertitudes, en se raccrochant à des branches solides.

©Prescrire

Balises

## Non merci !

**Les adhérents de l’Association Mieux Prescrire sont signataires de la Charte “Non merci…”**

Les signataires de cette Charte, soucieux de fonder l’activité et les décisions des professionnels de santé sur le seul intérêt des patients,

**sont conscients** que les activités de soins, d’enseignement ou de recherche sont susceptibles d'être soumises à des influences en contradiction avec l’indépendance et avec l’éthique des professionnels de santé :
– influences économiques et financières de firmes intervenant dans le domaine de la santé, par des actions de promotion directes ou indirectes auprès des patients et des professionnels, par le financement de vecteurs d’information et d’actions de formation, initiale ou permanente, par des pressions sur les autorités publiques,
– influences économiques, politiques et financières d’organismes nationaux ou supranationaux chargés de l’élaboration ou de l’application de la réglementation, ou de la gestion des moyens de prévention, de diagnostic et de traitement,
– intérêts personnels des professionnels eux-mêmes ;

**sont conscients** que les patients sont susceptibles, eux aussi, d’être influencés par des sollicitations directes ou indirectes, par des informations biaisées, par des aides intéressées :
– financement d’associations de malades par des firmes,
– diffusion d’une information non étayée, voire simple relais de la promotion des firmes, par les médias grand public, des leaders d’opinion, etc.
– organisation de campagnes dites d’information sanitaire par les firmes.

Les signataires **s’engagent** à œuvrer pour des soins de qualité et à agir pour :
– refuser toute prise d’intérêts directs en contradiction avec cet objectif, tout particulièrement en rapport avec des firmes intervenant dans le domaine de la santé ;
– refuser les avantages en nature, dons et subventions de firmes intervenant dans le domaine de la santé ou d’autres organismes susceptibles de poursuivre d’autres intérêts que ceux des patients, à titre personnel ou pour des associations professionnelles qu’ils animent ;
– adopter une attitude critique vis-à-vis de l’information promotionnelle des firmes (publicité, visite médicale, leaders d'opinion, etc.), afin de l’écarter, ou au moins de la confronter à des sources d’information indépendantes ;
– choisir des sources d’information indépendantes et privilégier l’information comparative ;
– choisir, chaque fois que possible, des formations professionnelles, initiales et permanentes, indépendantes de toute aide de firmes intervenant dans le domaine de la santé ou d’autres organismes susceptibles de poursuivre d’autres intérêts que ceux des patients ;
– diffuser aux patients des informations puisées à des sources fiables de qualité, afin de partager les décisions avec eux sur des bases solides.

©Prescrire

En accès libre sur www.prescrire.org



Téléchargé sur prescrire.org le 04/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement